



MODULE DIDACTIQUE

2023

Dossier de Présentation

Ce module est dispensé en français et en allemand

Septembre 2022

INDEX

✂	Informations	3
✂	Bulletin d'inscription	4
✂	Présentation du matériel fourni	5
✂	Planning des cours et contacts	6
✂	Prise de notes	7-8

« La formation professionnelle est la plus belle coiffure que le monde nous offre. Car, elle nous transforme. »

Rhan Brunet Angwé Mintsa, Formateur en Sage et Coach, Libreville, 1995

MODULE DIDACTIQUE

La section Fribourgeoise de **coiffureSUISSE** a le plaisir de vous annoncer la prochaine session du **module didactique « autorisation de former des apprentis »**, qui se déroulera entre le 27 février 2023 et le 5 juin 2023 à l'Ecole professionnelle artisanale et industrielle EPAI, Derrière-les-Remparts 5, 1700 Fribourg et sous l'enseignement de Madame Jacqueline THÜRLER et Madame Anita MITROVIC.

Une séance d'information aura lieu le 9 janvier 2023 à l'Union Patronale du Canton de Fribourg à 17h30

Conditions préalables :

- ✂ Certificat fédéral de capacité de coiffeuse/coiffeur
- ✂ 4 ans de pratique professionnelle après l'examen de fin d'apprentissage (**possibilité de faire la formation avant mais l'autorisation de former sera valide après 4 ans de pratique**)

Tarifs :

- ✂ CHF 2'900.00 pour les membres de coiffureSuisse
- ✂ CHF 3'300.00 pour les non-membres

Déroulements des 80 périodes de cours :

- ✂ 25 périodes de théorie
- ✂ 30 périodes de pratique
- ✂ 25 périodes d'interactivité

Ce tarif comprend l'enseignement, tous les supports de cours (1 pack de 4 têtes d'exerce, 1 classeur CFC et 1 classeur AFP) ainsi que les frais de dossier. Vous devrez prévoir également un montant supplémentaire d'environ CHF 500.00 pour les frais d'inscription aux examens.

Nous vous remercions de vous inscrire au moyen du bulletin d'inscription joint à la présente. Dès réception de votre dossier complet, votre inscription ne sera validée qu'après avoir reçu un acompte de CHF 1'000.00. Le solde sera payable avant le début de votre formation soit avant le 15 février 2023. Vous recevrez votre facture, les modalités de paiement par mail, ainsi que le planning des cours et les dates d'examens.

Au plaisir de recevoir votre inscription, nous vous souhaitons plein succès dans votre nouveau défi et vous remercions d'ores et déjà pour votre engagement.

Le comité de coiffureSUISSE – canton de Fribourg

BULLETIN D'INSCRIPTION AU MODULE DIDACTIQUE

Votre inscription est à nous retourner, avant le 15 janvier 2023 :

Par courriel : coiffuresuisse-FR@upcf.ch

✂ Par courrier : **CoiffureSUISSE –canton de Fribourg**
Rue de l'Hôpital 15 /CP 592
1701 Fribourg

Titre : _____ **Entreprise :** _____
Nom : _____ **Prénom :** _____
Adresse : _____
NPA : _____ **Localité :** _____
Email : _____ **Date de naissance :** _____
Tél. portable : _____ **Tél. professionnel :** _____

Conditions générales :

Votre inscription sera validée uniquement dès la réception du 1^{er} acompte de CHF 1'000.00. Le solde (CHF 1'900.00 pour les membres / CHF 2'300.00 pour les non-membres) sera payable avant le début de votre formation, soit avant le 15 février 2023. Vous devrez prévoir un montant supplémentaire d'environ CHF 500.00 pour les frais d'inscription aux examens.

En signant ce formulaire d'inscription, vous consentez aux frais d'annulation suivants :

- En cas d'annulation de votre inscription, après le paiement du premier acompte, un montant de CHF 600.00 sera retenu pour les frais administratifs et matériels. Dès lors, la différence vous sera remboursée.
- En cas d'arrêt de la formation de votre part après le début de celle-ci, aucun montant ne sera remboursé.
- En cas d'annulation de l'inscription aux examens, nous nous réservons le droit de percevoir le montant de CHF 500.- pour les frais d'organisation des examens.

Par ma signature, je confirme avoir pris connaissance des conditions de participation et de paiements, les accepte et valide mon inscription

Lieu et date :

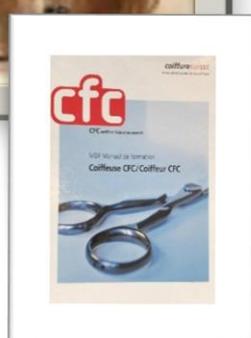
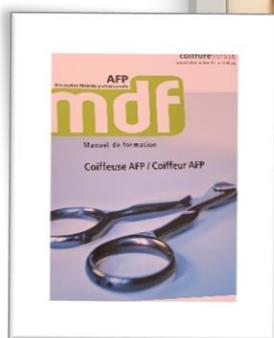
Signature :

Documents obligatoires à joindre à votre inscription :

- ⇒ Copie de votre CFC et autres certificats
- ⇒ Copie de l'autorisation provisoire de former le cas échéant CV (possibilité de faire le module 1 après)
- ⇒ Copie de votre pièce d'identité

PRÉSENTATION DU MATÉRIEL FOURNI

-  1 Classeur CFC
-  1 Classeur AFP
-  1 Tête de coupe Junior pour coupe de cheveux, avec deux pinces et un peigne avec les mesures en cm
-  1 Tête de mise en plis/Brushing « mi- long » Dame
-  1 Tête pour la coupe combinée Homme avec Barbe
-  1 Tête technique chignon / tresses longueur 50cm à la nuque
- 



PLANNING DES COURS

Sous l'enseignement de Madame Jacqueline THÜRLER et Madame Anita MITROVIC.

Février 2023

Mars 2023

Avril – Mai 2023

Mai-Juin 2023

Décembre 2023

27 février 2023 (seul. FR)	6 mars 2023 (seul. DE)	3 avril 2023 (FR + DE)	8 mai 2023 (FR + DE)	Examen : 4 décembre 2023 (FR + DE)
	20 mars 2023 (seul. FR)	24 avril 2023 (FR + DE)	15 mai 2023 (FR + DE)	
	27 mars 2023 (seul. DE)	1 ^{er} mai 2023 (FR + DE)	22 mai 2023 (FR + DE)	
			5 juin 2023 Matin : seul. FR Après-midi : seul. DE	

Soit 9 Lundis de 8h15 à 12h00 et de 13h00 à 17h15 à l'Ecole professionnelle artisanale et industrielle EPAI, Derrière-les-Remparts 5, 1700 Fribourg. Les examens se déroulent sur une journée. Le lieu reste encore à définir

Responsable : Madame Jacqueline THUERLER
Enseignante
079 253 73 10
jacqueline.th@hotmail.com

Secrétariat : Marie-Christine Favre
Assistante administrative
026 350 33 00
coiffuresuisse-FR@upcf.ch

Présidence : Laetitia Bersier
Présidente de la section Fribourgeoise de Coiffure Suisse
079 912 59 23
allegracoiffure@gmail.com

Nous vous souhaitons pleine réussite dans ce nouveau défi et vous remercions, au nom de la section Fribourgeoise, de l'engagement dont vous allez faire preuve pour y parvenir !

Le Comité de coiffureSUISSE – canton de Fribourg

